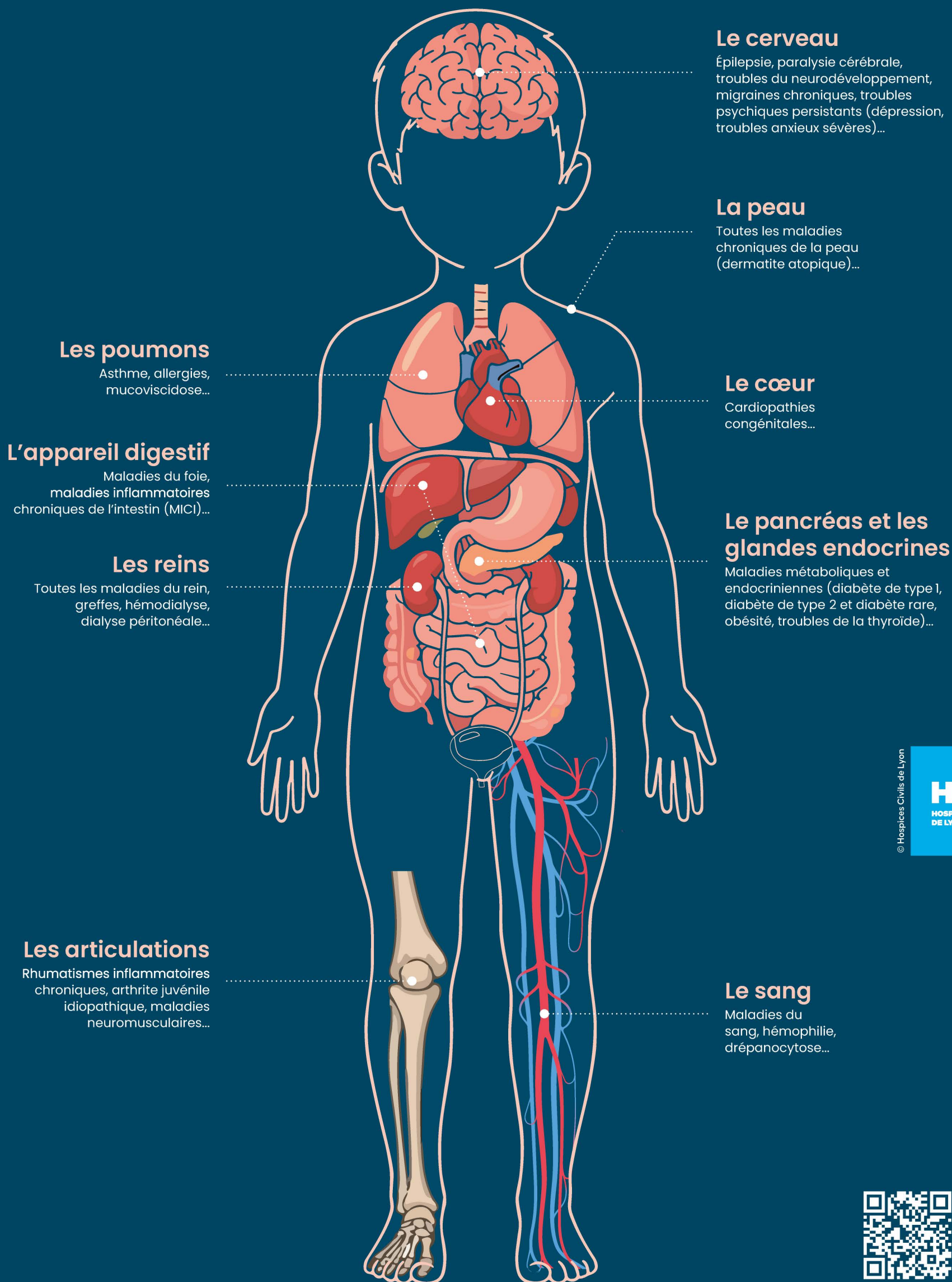


Les maladies pédiatriques chroniques traitées aux HCL



© Hospices Civils de Lyon

HCL
HOSPICES CIVILS
DE LYON



Maladies chroniques : un accompagnement personnalisé et innovant jusqu'à l'âge adulte

Lancée en juin 2023 dans le cadre du dispositif « article 51 », l'expérimentation Ariane soutient les adolescents atteints de maladies chroniques (asthme sévère, maladies rénales, rhumatismes inflammatoires, troubles de la coagulation), ainsi que leurs parents, lors de la phase critique de transition vers l'âge et la médecine « adultes ». Avec 220 jeunes déjà inclus aux HCL et à l'Hôpital Nord-Ouest, le programme atteint ses objectifs initiaux. Au cœur

du dispositif, les infirmières coordinatrices, engagées et bienveillantes, assurent un suivi individualisé afin de maintenir la continuité des soins et le lien entre les différents intervenants autour du patient. Éducation à la santé, ateliers psychosociaux en visioconférence, accompagnement psychologique de proximité, soins de socio-esthétique, activité physique adaptée... tout est conçu pour accompagner le jeune patient vers l'autonomie. Le transfert vers

les services de soins pour adultes s'organise autour de consultations de transition conjointes entre pédiatres et médecins spécialistes hospitaliers ou libéraux ; les médecins traitants sont également conviés à participer en visio à cette consultation charnière. Depuis début 2026, l'expérimentation s'étend à l'Île-de-France. Un pas de plus pour démontrer, d'ici 2028, la reproductibilité nationale de ce parcours innovant, au service des jeunes patients chroniques.